



CRPE - Concours de recrutement de professeurs des écoles ACADÉMIE DE NANTES

10 candidats sont disponibles, des enseignants manquent dans les écoles...

Le Recteur doit les recruter immédiatement !

À quelques jours de la date butoir du 30 septembre, les SNUDI-FO de l'académie de Nantes alertent sur une situation aussi urgente qu'incompréhensible : 10 lauréats du CRPE sont toujours inscrits sur la liste complémentaire et attendent d'être recrutés, alors que les besoins existent dans les écoles publiques de l'académie.

Depuis plusieurs mois, les SNUDI-FO 44, 49, 53, 72 et 85 interviennent auprès du Recteur et des DASEN pour le recrutement immédiat de l'intégralité de la liste complémentaire et son réabondement à hauteur des besoins dans les écoles.

Les 10 candidats concernés, soutenus par le SNUDI-FO, ont réussi le concours. Ils sont disponibles et prêts à rejoindre immédiatement les écoles.

Les besoins sont urgents dans les départements

Dans les départements de l'académie, les besoins en professeurs des écoles sont pourtant manifestes : difficultés de remplacement, classes chargées, besoins d'ouvertures de classes, RASED incomplets, manque d'enseignants référents...

Dans les départements de l'académie, il y a des désistements, des postes occupés à l'année par des remplaçants et des besoins partout.

La situation est d'autant plus incompréhensible que, lorsque les personnels sous statut manquent, l'administration peut avoir recours à des enseignants contractuels.

Le SNUDI-FO refuse que des enseignants contractuels soient recrutés alors que des lauréats du concours, qui ont réussi les épreuves du CRPE, sont immédiatement disponibles !

Après le 30 septembre, il sera trop tard !

Il y a urgence. Avec la nouvelle réglementation issue de la réforme des concours, il ne pourra plus être fait appel aux listes complémentaires après le 30 septembre.

Dans quelques jours seulement, ces 10 candidats risquent donc de perdre toute possibilité d'être recrutés cette année comme professeurs des écoles stagiaires, alors même que les besoins sont constatés dans les départements.

Le SNUDI-FO est intervenu au ministère

Le 16 septembre, à l'appel du SNUDI-FO, rejoint par d'autres organisations syndicales, des candidats inscrits sur les listes complémentaires de plusieurs académies se sont rassemblés devant le ministère de l'Éducation nationale. Une délégation de candidats et de représentants syndicaux a été reçue.

Face à la revendication de recrutement, le ministre oppose le « respect du cadre budgétaire » et avance l'absence de postes vacants.

C'est faux, des postes sont vacants, les besoins sont réels !

Dans l'académie de Nantes, les SNUDI-FO et les candidats concernés ont multiplié les interventions auprès du Recteur, qui semble pourtant ignorer l'urgence de la situation. Nous refusons que les contraintes budgétaires conduisent à laisser des lauréats du concours sans poste pendant que les écoles manquent d'enseignants !

Les SNUDI-FO de l'académie de Nantes revendiquent :

Le recrutement immédiat des 10 candidats inscrits sur la liste complémentaire du CRPE ;

Le réabondement de la liste complémentaire à hauteur des besoins ;

La création des postes statutaires nécessaires dans les écoles publiques des départements de l'Académie

Le recrutement de professeurs des écoles fonctionnaires stagiaires plutôt que le recours à des contractuels précaires.

Monsieur le Recteur, il reste quelques jours : recrutez les 10 candidats inscrits sur liste complémentaire maintenant !